



# LES INFOS N°8 Avril 2022 DE COLLONGUE À SIMIANE

par le groupe de minorité municipale DCAS

## Associations en disgrâce : les caprices du Maire

### Edito



« Nous vivons une période percutante et frappante »

Après le Covid, à présent la guerre en Ukraine, une guerre à nos portes, à une journée de voiture. Nous sommes bousculés, les conflits « habituels » sont loin. On ne les voit pas, on ne les entend pas.

#### Pensons au présent !

Ces deux derniers événements montrent que les équilibres pensés immuables peuvent basculer brutalement.

Que d'énergie gaspillée à limiter les initiatives collectives, que de dépenses prévisionnelles incohérentes et non ordonnées par la commune.

Alors, prenons le temps de relever la tête, ayons conscience de notre cadre de vie. Les beaux jours sont là. Sachons profiter de tous les instants. Simiane est un joyau, préservons-le dans son écrin qu'est la Provence !

L'équipe DCAS

**L'**investissement bénévole est une valeur précieuse qui mérite le plus grand respect. Par le biais d'associations, on s'investit, pour le sport, la culture, pour des causes sociétales, dans un esprit de générosité et de satisfaction partagée, pour créer du lien, des solidarités.

A Simiane le Maire s'emploie à casser ce fourmillement de bonnes volontés. Des associations emblématiques de la richesse du bénévolat contribuant au rayonnement de notre village se voient couper les ailes pour d'imaginaires raisons politiques.

C'est d'abord l'association qui organise le festival « Tralalère, le bain d'art et de culture des tout petits » de 2011 à 2014, qui en fait les frais. La manifestation remporte un grand succès, mais dès son élection, le Maire demande à l'association de « dégager ses affaires » et ne donne pas les conditions pour que l'événement soit reconduit. Il s'acharne même, en portant plainte à deux reprises contre l'association. Ces plaintes seront classées sans suite. L'organisatrice du festival était dans l'opposition, il semble que ce soit la

seule raison de cette éviction, incompréhensible pour les Simianais. Les 5 années suivantes, c'est Gréasque qui bénéficiera de ce festival, avec toujours plus de succès.

En septembre 2015, le maire réactive le Comité des fêtes qui pendant plus de 6 ans fait vivre les traditions du village : cavalcade de la Saint Eloi, Marché de Noël, Descente des bergers ... qui font le plaisir des Simianais de tous âges. Au hasard du Conseil Municipal de mai 2021, le comité apprend que la municipalité récupère les festivités. Y aurait-il un lien avec la présence de membre du Comité des fêtes sur une liste concurrente lors des municipales de 2020 ?

En décembre 2021, l'association des jardins écologiques se voit notifier le non renouvellement de sa convention avec la mairie par crainte de « personnes malintentionnées ou politisées » parmi les jardiniers, la commune a décidé de reprendre la gestion des jardins.

N'en déplaise à M. le Maire le bénévolat associatif et désintéressé est compatible avec un engagement citoyen, nous sommes indignés par cette situation dont les simianais paient le prix.



## Vie Municipale

### 🗳️ Budget 2022 : Le Maire crame la caisse

**P**our la deuxième année consécutive c'est un budget de fonctionnement avec des dépenses supérieures aux recettes qui a été présenté en Conseil Municipal. Il a été précisé que ce budget ne tenait pas compte des évolutions de tarif résultant de la guerre en Ukraine (pétrole, gaz, électricité, denrées alimentaires...). **Pour équilibrer le budget 2022 la mairie prévoit d'injecter**

**près de 1.100.000 € de réserves antérieures ce qui représente 63,83 % de ces réserves.** Quant aux dépenses d'équipement, les **12 .000.000 €** proposés par le candidat en 2020 se transforment en **36.000.000 €** quand on tient compte des dépenses déjà réalisées et des engagements prévus jusqu'à la fin du mandat. Nous avons voté contre ce budget.

### 🗳️ Domaine des Marres : le prix du succès

**L**e **Domaine des Marres** est un lieu attractif pour les familles, mais un développement d'activités touristiques sans une étude d'impacts pour les Simianaises et Simianais nous interpelle :

➔ **Impact environnemental**, les aménagements envisagés de la voirie et du stationnement ainsi que la pose de barrières vont à l'encontre de la préservation de ce site naturel. L'accroissement du nombre de véhicules sur la route des Putis non adaptée à un tel flux de circulation génère des nuisances : pollution sonore, atmosphérique et dangerosité.

➔ **Impact Plan financier**, des investissements pour 642.037 € ont été votés par la majorité, sans qu'aucune étude de rentabilité du projet ne nous ait été présentée. Pour ce qui est des coûts et recettes de fonctionnement, il nous a été répondu qu'il n'était pas possible d'en faire le bilan, c'est inquiétant pour notre porte-monnaie !



### 🗳️ Réserve communale de sécurité civile, l'explication du vote « contre » de DCAS

Notre groupe est favorable à une réserve de sécurité dont le domaine d'intervention reste la sécurité et non étendu à la sûreté. DCAS souhaite que la sûreté reste la compétence de la gendarmerie, de la police nationale ou municipale. Ce

point ainsi que le mode de recrutement des réservistes et leur formation n'étant pas clairs lors de la présentation en Conseil Municipal, nous avons voté contre ce projet non abouti. ■



### Mobilisation : Nuisances RD6 !

Pollution, bruit, danger, la RD 6 qui traverse les communes de Gardanne, Meyreuil, Bouc Bel Air et Simiane est à l'origine de nombreuses nuisances. Le Collectif RD 6 s'est réuni le vendredi 1er avril pour définir son plan d'action pour sensibiliser les autorités à ce sujet.

Si vous êtes concernés par ces nuisances vous pouvez rejoindre le Collectif et décrire les nuisances que vous subissez à l'adresse mail [Collectifrd6@gmail.com](mailto:Collectifrd6@gmail.com)

## Vie Locale



### Groupe scolaire : rien ne Presse

La Provence du 22 janvier 2022 a donné la parole à M. le Maire, qui affirme au sujet du groupe scolaire : « on n'a jamais autant investi ». A ce jour le budget d'investissement pour 2022 fait état de 80.000 € pour ce projet... Pour autant dans l'article, Mr le Maire affirme que « l'étude de faisabilité est faite ». Dès lors nous en avons demandé communication, mais il nous a été répondu que l'étude était « en cours et non aboutie. »



### Condamnation de la commune : le tribunal donne le la

Le tribunal administratif de Marseille a condamné notre commune le 31 mai 2021 dans le cadre de l'action intentée par les vacataires de l'école de musique en lien avec la requalification de leur contrat de travail.

En Conseil Municipal, il nous a été dit que la commune avait fait appel du jugement. Le montant du risque financier pour la commune ne nous a pas été communiqué à ce jour.

### Solidarité : soutien à l'Ukraine

Le groupe DCAS s'est associé au rassemblement de soutien au peuple ukrainien le mercredi 2 mars sur le parvis de la mairie.

Notre élue, Mme Bonnet, a lu un texte émouvant sur ce peuple européen meurtri et courageux face à un assaillant impitoyable.



### Tapis rouge pour Korian

Le maire prévoit de vendre une parcelle de terrain au groupe Korian (EHPAD) pour lui permettre de poursuivre son activité sur Simiane à l'issue de son bail de location actuel. Il argumente sa position du fait de la détention de l'agrément par Korian, ce qui est inexact, car un agrément est attribué pour une durée limitée (15 ans) et peut être transféré sur un autre gestionnaire par l'ARS et le Conseil Départemental s'ils le décident.

Ces dernières semaines, les EHPAD gérés par les grands groupes privés à but lucratif (ORPEA, KORIAN notamment) ont fait l'objet de révélations sur le manque de bienveillance et d'accompagnement proposés aux personnes âgées accueillies dans ces établissements. **Il serait tout à fait opportun face à cette situation d'étudier d'autres possibilités de gestion de ces places d'EHPAD telle que le recours à un organisme non lucratif.**

### \* Faites vivre « les Infos »

Vous souhaitez prendre la parole ? Nous sommes à votre écoute :


 [contactdecollongueasimiane@gmail.com](mailto:contactdecollongueasimiane@gmail.com)

**Permanences 10 avenue Roger Guigon :**

1er et 3ème samedi du mois de 10h à 12h

### \* Pour nous soutenir

Cette publication ne peut exister que par un financement privé. Si vous souhaitez nous apporter votre support :

 [www.helloasso.com](http://www.helloasso.com) (HelloAsso est une entreprise sociale et solidaire, qui fournit gratuitement ses technologies de paiement à l'association **De Collongue A Simiane**)



### Sondage IFOP sur l'action de la commune

Nous avons interrogé M. le Maire sur les raisons d'un sondage IFOP dont certains Simianais ont fait l'objet. Le Maire de Simiane nous a répondu ne pas être au courant. Les Boucains ont eu plus de chance. En Conseil Municipal, il leur a été expliqué que ce sondage était effectué dans le cadre de la redistribution des compétences vers les communes (Loi 3DS) et qu'il y avait été inclus une consultation de la satisfaction sur l'action municipale. Il est précisé que ce sondage ne coûtera rien à la collectivité locale.



## Développement durable et mobilité



### Climat vélo : mauvais temps à Simiane

**L**a consultation nationale du Baromètre des villes cyclables permet tous les deux ans, aux usagers du vélo d'exprimer leurs avis et souhaits d'aménagements sur leur commune.

La mobilisation 2021 des cyclistes à Simiane est intéressante. Le nombre de réponses (61) permet un classement des résultats au niveau national. Un point positif !

Mais il y a un point négatif ! Sur les 719 communes d'au moins 3500 habitants, Simiane pointe seulement à la 636<sup>ème</sup> place.

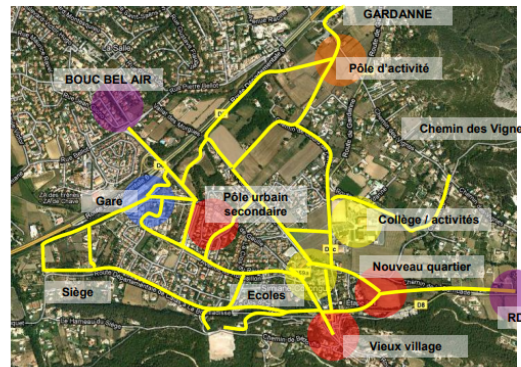
Notre commune est une mauvaise élève, sa note globale est de 2,27 ce qui correspond à un **climat vélo très défavorable**.

Les points faibles relevés par les usagers : l'insécurité des cyclistes, manque de volonté de la municipalité pour favoriser l'usage du vélo, absence de liaisons sécurisées vers les groupes scolaires...

Cette situation est d'autant plus regrettable que le PADD élaboré en 2012 proposait un programme ambitieux de pistes cyclables (plan ci-dessus).

Retrouvez sur notre site [decollongueasimiane.fr](http://decollongueasimiane.fr) l'étude complète du Baromètre des villes cyclables 2021 pour Simiane-Collongue, ainsi que les commentaires des cyclistes ayant participé à l'enquête.

L'accent sera mis sur un programme ambitieux de pistes cyclables et de cheminements doux pour relier les principaux pôles de la commune.



Proposition de cheminements doux sans requalification de l'avenue du Général de Gaulle

## Vous avez la parole

### Partons en balades... Tous à vélo !

Les usagers du vélo ayant participé au Baromètre des villes ont laissé des commentaires. La sécurité des cyclistes interpelle évidemment sur des routes pas aménagées pour les deux roues, comme les lieux stratégiques de la commune qui ne sont pas reliés entre eux pour la plupart.

L'accès aux massifs, aux collines, aux espaces verts dans leur ensemble ne sont pas mieux lotis. Ainsi, une simianaise a bien voulu apporter son témoignage : « nous habitons dans les hauts quartiers et nous allons assez souvent en famille, avec nos enfants en bas âge, nous balader au Domaine des Marres. Malheureusement, cette sortie s'avère très compliquée à vélo. La route est dangereuse avec ce mode de déplacement. C'est regrettable que rien ne soit aménagé pour se déplacer à vélo ou à pied vers ces lieux verts et ressourçant. »

### Que de temps et d'énergie perdus !

Dans notre lettre DCAS n°2 d'octobre 2020 (photo ci-contre), nous évoquons l'importance de réfléchir à la maîtrise des dépenses énergétiques. Il a fallu un conflit armé en Ukraine et ses conséquences sur le coût de l'énergie pour que la municipalité nous entende...

Enfin ! Une commission a été organisée en mairie le 4 avril 2022 par la majorité, soit 2 ans après, pour nous présenter un projet reprenant les axes de notre programme campagne municipale 2020 : **rationalisation des heures d'éclairage, optimisation des moyens techniques de chauffages et d'éclairage, mise en œuvre de boucle smart énergie entre bâtiments municipaux, toitures solaires.**

Nous saluons cette initiative communale. Sincèrement merci. Nous nous tenons à disposition de la majorité pour partager nos compétences sur ce sujet, dans l'intérêt de tous les citoyens.

L'anticipation est une qualité primaire nécessaire à une gestion municipale. ■

